



Canadian
Institute
of Actuaries

Institut
canadien
des actuaires

Note éducative

**L'évaluation du passif des polices pour
2007 et l'examen dynamique de
suffisance du capital (EDSC) pour les
assureurs IARD**

ARCHIVÉ

Document 208002

Ce document a été archivé le 9 mai 2023

Note éducative

L'évaluation du passif des polices pour 2007 et l'examen dynamique de suffisance du capital (EDSC) pour les assureurs IARD

Commission des rapports financiers des compagnies d'assurances IARD

Janvier 2008

Document 208002

*This document is available in English
© 2008 Institut canadien des actuaires*

Les membres doivent connaître les notes éducatives. Les notes éducatives décrivent mais ne recommandent pas une pratique à adopter dans certains cas. Elles ne constituent pas des normes de pratique et sont donc de caractère non exécutoire. Elles ont pour but d'illustrer l'application (qui n'est toutefois pas exclusive) des normes de pratique, de sorte qu'il ne devrait y avoir aucun conflit entre elles. Elles visent à aider les actuaires en ce qui concerne l'application de normes de pratique dans des circonstances spécifiques. Le mode d'application de normes dans un contexte particulier demeure la responsabilité des membres dans le domaine de l'assurance IARD.



Note de service

À : Tous les membres pratiquant en assurances IARD

De : Jacques Tremblay, président
Direction de la pratique actuarielle

Shawn Doherty, président
Commission des rapports financiers des compagnies d'assurances IARD

Date: Le 30 janvier 2008

Objet : **Note éducative : L'évaluation du passif des polices pour 2007 et l'examen dynamique de suffisance du capital (EDS 2) pour les assureurs IARD**

Conformément à la Politique sur le processus officiel d'approbation de matériel d'orientation autre que les normes de pratique, la présente note éducative a été approuvée par la Commission des rapports financiers des compagnies d'assurances IARD puis approuvée par la Direction de la pratique actuarielle à des fins de diffusion le 16 janvier 2008.

Cette note éducative est assujettie à la sous-section 1220 des Normes de pratique qui indique que « *L'actuaire devrait connaître les notes éducatives pertinentes et autres documents de perfectionnement désignés.* » Cette sous-section explique aussi qu'une « *pratique que les notes décrivent dans un cas particulier n'est pas nécessairement la seule pratique reconnue dans ce cas ni nécessairement la pratique actuarielle reconnue dans une autre situation.* »

Veuillez communiquer avec Shawn Doherty, président, Commission des rapports financiers des compagnies d'assurances IARD, à l'adresse Shawn.Doherty@ace-ina.com, pour toute question ou tout commentaire au sujet de la présente note éducative.

JT, SD

La Commission des rapports financiers des compagnies d'assurances IARD (la Commission) de l'Institut canadien des actuaires (ICA) désire profiter de cette occasion pour rappeler aux actuaires qui effectuent des évaluations de passif des polices et préparent un rapport sur l'EDSC l'importance de revoir les Règles de déontologie, les Normes de pratique (NP) et les notes éducatives pertinentes. L'annexe comprend tous les liens aux documents auxquels il est fait renvoi dans le texte.

Bien que toutes les Règles et les NP soient importantes, la Commission désire attirer votre attention sur les éléments suivants :

NP section 1600 – Travail d'un tiers

NP section 1700 – Hypothèses

NP section 1800 – Libellé

NP section 2100 – Évaluation du passif des polices : toutes branches

NP section 2200 – Évaluation du passif des polices : Assurances IARD

NP section 2400 – L'actuaire désigné

NP section 2500 – Examen dynamique de suffisance du capital

Il faudrait porter une attention particulière aux révisions récentes apportées aux normes de pratique.

[Normes de pratique – Section générale prise en position conjointe de l'ICA/ICCA Sous-sections 1620 et 1630](#) (207067), juin 2007

[Modifications techniques aux Normes de pratique sur l'examen dynamique de suffisance du capital](#) (207091), octobre 2007 et la [note de service](#) qui l'accompagne (207090)

[Normes de pratique – Section générale](#) (207080), octobre 2007 (révisées afin d'inclure les modifications techniques)

Les notes éducatives et les documents ci-après constituent une excellente source d'information qui vous aidera à effectuer l'évaluation de fin d'exercice ou le rapport sur l'EDSC :

- Note éducative : [Examen dynamique de suffisance du capital](#) (novembre 2007)
- Rapport du groupe de travail : [critère d'importance](#) (novembre 2007)
- Summaries: [Summary Appointed Actuary Seminar PD-9 – Discounting Review of Current and Best Practice](#) (June 2006) – veuillez noter que ce document n'est pas disponible en français
- Note éducative : [Actualisation](#) (juillet 2005)
- Note éducative : [Considération des impôts futurs dans l'évaluation du passif des polices](#) (juillet 2005)
- Note éducative : [Évaluation du passif des polices : Assurances IARD – Facteurs relatifs au passif des sinistres et au passif des primes](#) (juin 2003)

- Note éducative : Évaluation de la liquidation du passif des sinistres lorsque ce passif est actualisé conformément à la pratique actuarielle reconnue (mars 2003)

En plus des Règles, des NP et des notes éducatives, la note de service abrogée intitulée [*Marges pour écarts défavorables compagnies d'assurances IARD*](#) (publiée en novembre 1993) fournit des informations utiles pour la sélection des marges pour écarts défavorables jusqu'à ce que l'ICA remplace cette note de service. Plus particulièrement, elle fournit une liste des facteurs importants à considérer lors de la sélection des marges et fournit des descriptions de situations de marges élevées et de marges faibles.

La présentation de David Oakden du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) au Colloque pour l'actuaire désigné 2007 intitulée « [*DCAT – Making it Better – OSFI Perspective*](#) » présentait des recommandations afin d'améliorer les rapports d'EDSC. Nous vous suggérons de la consulter afin d'améliorer le contenu des rapports d'EDSC. Veuillez noter que ce document n'est pas disponible en français.

ARCHIVÉ

ANNEXE

Voici une liste de tous les documents mentionnés dans le texte, ainsi que l'hyperlien correspondant.

Règles de déontologie : <http://www.actuaires.ca/members/publications/2006/206091f.pdf>

Normes de pratique : http://www.actuaires.ca/sop_f.cfm

Note éducative : Examen dynamique de suffisance du capital :

<http://www.actuaires.ca/members/publications/2007/207108f.pdf>

Rapport du groupe de travail : critère d'importance (novembre 2007) :

<http://www.actuaires.ca/members/publications/2007/207099f.pdf>

Summaries: Summary Appointed Actuary Seminar PD-9 – Discounting Review of Current and Best Practice (June 2006), disponible en anglais seulement :

<http://www.actuaires.ca/members/organization/PC/PCFR/PSC-FR-060621.pdf>

Note éducative : Actualisation (juillet 2005) :

<http://www.actuaires.ca/members/publications/2005/205052f.pdf>

Note éducative : Considération des impôts futurs dans l'évaluation du passif des polices (juillet 2005) : <http://www.actuaires.ca/members/publications/2005/205048f.pdf>

Note éducative : Évaluation du passif des polices : Assurances IARD – Facteurs relatifs au passif des sinistres et au passif des primes (juin 2003)

<http://www.actuaires.ca/members/publications/2003/203051f.pdf>

Note éducative : Évaluation de la liquidation du passif des sinistres lorsque ce passif est actualisé conformément à la pratique actuarielle reconnue (mars 2003) :

<http://www.actuaires.ca/members/publications/2003/203023f.pdf>

Note de service intitulée *Marges pour écarts défavorables compagnies d'assurances IARD* (publiée en novembre 1993) : <http://www.actuaires.ca/members/publications/1993/9371f.pdf>

Présentation de David Oakden du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) au Colloque pour l'actuaire désigné 2007 intitulée « DCAT – Making it Better – OSFI Perspective :

http://www.actuaries.ca/meetings/AA/2007/pdf_ppt/PD-5%20Oakden.ppt

Note de service de juillet 2007 de la Commission de l'éducation permanente :

<http://www.actuaries.ca/members/publications/2007/207070f.pdf>

Mise à jour du Président au sujet des activités du Conseil d'Administration publiée le 28 septembre 2007 : <http://www.actuaries.ca/members/publications/2007/207079f.pdf>

Norme de qualification – Exigences de perfectionnement professionnel continu (PPC) :

<http://www.actuaries.ca/members/publications/2005/205109f.pdf>

Exposé-sondage de décembre 2007 et la note de service l'accompagnant :

<http://www.actuaries.ca/members/publications/2007/207114f.pdf> et

<http://www.actuaries.ca/members/publications/2007/207113f.pdf>